
CSAL du 11/06/2026

A l'ordre du jour :

- Approbation du PV du CSAL Emplois du 27/03/2026,
- Organisation interne de la direction (pour information),
- Mise en place au SDIF d'un accueil exclusivement sur RDV (Pour information),
- Bilan 2025 de la formation professionnelle (pour information),
- Questions diverses

En début de séance, la CFTC a lu une liminaire jointe à ce compte-rendu.

. Approbation du PV du CSAL Emplois du 27/03/2026

La CFTC présente lors de cette instance, a approuvé le PV.

. Organisation interne de la direction

Dans l'organigramme actuel de la DRFIP 21, si les deux fonctions « contrôle interne et audit » sont déjà regroupées au sein de la mission départementale des risques et de l'audit rattachées directement au directeur régional, ce n'est pas le cas de la fonction « contrôle de gestion » exercée par la division Stratégie Budget Logistique Immobilier Conditions de travail (SBLIC) du pôle pilotage et ressources.

La direction a donc décidé de modifier l'organigramme de la DRFIP 21 à compter du 1^{er} juillet 2026 afin d'affecter désormais au Cabinet de direction les missions suivantes :

Maîtrise des risques, audit, relation usager, communication interne/externe, renforcement de l'attractivité, et le contrôle de gestion.

Suite aux nombreuses questions de l'intersyndicale, le directeur nous répond que la répartition interne de la direction ne relève que de son domaine.

. Mise en place au SDIF d'un accueil exclusivement sur RDV

La circulaire du 10/12/2020 prévoit pour les sites implantés dans les communes de plus de 10 000 habitants un volume minimal d'ouverture hebdomadaire de 20h avec une quote-part d'ouverture exclusivement sur rendez-vous qui représente au maximum 50 % du temps

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

d'ouverture hebdomadaire. Actuellement, le SDIF assure l'accueil physique des usagers les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 09h à 12h et exclusivement sur rendez-vous de 14h à 16h. De nouvelles modalités ont été arrêtées en concertation avec le responsable du service et s'organiseront comme suit, à compter du 1^{er} juillet 2026 :

- . offrir aux usagers un nombre suffisant de plages de RDV Physiques et téléphoniques, matin et après-midi (sauf le mercredi), avec un doublement de ces plages pendant la campagne des avis de taxe foncière de début septembre à la mi-octobre. Le paramétrage de la durée des plages de RDV va être modifié pour la fixer à 20 mn au lieu de 30 mn à ce jour,
- . réaliser systématiquement un contre-appel en amont des RDV.

S'agissant des usagers qui se présenteront spontanément à l'accueil de la Boudronnée, les dispositions ont été fixées en concertation avec le responsable du SIP DIJON ET AMENDES en charge du service accueil et reposent sur les deux points suivants :

- . pour les thématiques simples ne nécessitant pas un RDV (ex : délivrance d'un relevé de propriété), un dispositif de fiches-contact sera mis en place.
- . pour les autres thématiques, prise de RDV sur l'agenda du SDIF via APRDV par un agent de l'accueil d'orientation. En cas de forte affluence, les usagers pourront exceptionnellement être invités à contacter le SDIF par téléphone pour obtenir un RDV.

Par ailleurs dans certaines situations particulières (éloignement géographique de l'utilisateur, situation de handicap notamment, etc.) les usagers pourront être reçus sans RDV par le SDIF. Dans ces situations, le service d'accueil contactera le responsable du SDIF ou l'un de ses adjoints pour qu'un agent du SDIF vienne assurer la réception au rez-de-chaussée.

Enfin, le Serveur Vocal Interactif du CFIP de la Boudronnée sera mis à jour, une information des autres services (SIP + SPFE) sera assurée, tout comme celle des France Services.

La CFTC a mentionné que cette réorganisation était nécessaire, qu'il serait difficile de limiter la durée des entretiens à 20 mn et qu'une aide serait nécessaire à l'agent de l'accueil d'orientation pour déterminer les problématiques foncières.

La direction reconnaît qu'un ajustement sera peut être nécessaire pour la possible durée des RDV et qu'une aide sera apportée pour l'accueil d'orientation.

. Bilan 2025 de la formation professionnelle

51 collègues (B, A, A+) ont animé des formations organisées par la DRFIP 21 et par d'autres structures (ACIF Lyon, jury de concours ...).

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

2211 stagiaires (un agent qui a suivi 5 actions de formation est compté 5 fois) ont bénéficié de 1954.9 journées de formation.

Le présentiel représente 78.47 %, le distanciel 7.11 % et l'Eformation 14.42 %.

Les formations profitent à 1.47 % d'A+, 36.83 % d'A, 38.46 % de B, 21.6% de C et 1.64 % de contractuels.

Notre organisation syndicale a relevé des points :

1/ positifs :

- . Remerciements à l'équipe locale de formation ainsi que les 51 professionnels associés,
- . Le présentiel permet une interaction entre formateur et agents, et entre agents eux-mêmes, à l'inverse de la Eformation,
- . La formation continue représente 92.84 % des formations , elle permet à chacun de se perfectionner dans ses missions ou d'acquérir des bases dans d'autres missions.

Les thématiques : formation générale 30.89 %, hygiène sécurité santé 28.36 % sont celles qui sont le plus suivies par les agents.

2/ négatifs :

- . nous regrettons qu'il n'y ait pas d'agent C dans les professionnels intervenants et que le nombre de journées de formation ait diminué de 35.77 %,
- . nous constatons peu de A+ formés contrairement aux C, B et A.

. Questions diverses

. Le directeur a rappelé les dates des élections professionnelles, du 03 au 10 décembre 2026. Le dépôt des candidatures est fixé au 2 octobre 2026, l'affichage des listes électorales aura lieu le 03 novembre 2026.

Les autres modalités seront connues ultérieurement.

. L'intersyndicale aura bientôt connaissance de la date de la réunion informelle sur les mouvements locaux au 1^{er} septembre des agents, des contrôleurs et des inspecteurs.

Prochaine séance jeudi 02 juillet 2026.

Christophe RECOUVREUX, SPFE DIJON service Publicité Foncière (Titulaire)
Céline GUILLAUMIN, Pôle CE antenne de BEAUNE (Suppléante).

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.